

# COVID-19 : DES CONSÉQUENCES COLOSSALES ET INÉDITES SUR L'ACTIVITÉ AÉRIENNE, AÉROPORTUAIRE ET AÉRONAUTIQUE DE LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE

— OCTOBRE 2021



## NOTE DE SYNTHÈSE - CE QU'IL FAUT RETENIR :

### Une crise inédite par son impact et sa brutalité

(page 3)

- - 69,4% de trafic passagers en 2020 sur Paris-CDG et Paris-Orly, soit 75 000 000 de passagers en moins par rapport à 2019.

### Des conséquences fortes sur l'activité économique en 2020

(pages 4 et 5)

Une baisse du chiffre d'affaires estimée entre 40 et 50% pour les établissements présents sur les plateformes aéroportuaires de Paris-CDG et Paris-Orly.

### Des conséquences également importantes, mais plus limitées, sur l'emploi des places aéroportuaires

(pages 6 à 11)

Sur le Grand Roissy-Le Bourget, le nombre d'emplois a diminué de -3,2% en 2020. Sur Orly Paris®, cette baisse est de -2,9% sur cette même année. Ce sont surtout les personnes en CDD et en intérim qui ont été les plus impactées en 2020.

Cette diminution reste toutefois inférieure à celle observée au sein des plateformes de Paris-CDG (-5,4%) et de Paris-Orly (-7,6%) ce qui montre une certaine résilience des places aéroportuaires. En effet, certains secteurs d'activité ont continué à être dynamique en dépit de la crise sanitaire (BTP, santé, transport routier, activités de nettoyage ...).

Au regard de la très forte perte d'activité constatée sur les plateformes aéroportuaires franciliennes, l'emploi a été relativement préservé grâce aux dispositifs d'activité partielle mis en place.

## Des dynamiques hétérogènes à venir au niveau de l'emploi

(pages 11 à 14)

Des signaux positifs sont perceptibles depuis le début de l'année 2021 :

- Sur Orly Paris®, le volume des offres d'emplois diffusées par les entreprises revient progressivement au niveau d'avant-crise, avec un triplement de leur nombre depuis 2020.
- Sur le Grand Roissy-Le Bourget, le constat est similaire avec un retour progressif du volume d'offres d'emploi au niveau d'avant-crise et avec un nombre de projets de recrutement plus important en 2021 qu'en 2019.

A ce titre, plusieurs secteurs porteurs sont clairement identifiés dans les places aéroportuaires et offriront des opportunités d'emploi dans les 3 prochaines années : BTP, santé, médico-social, aide à la personne, logistique, transport routier, maintenance des équipements ou encore métiers de la sécurité.

Concernant les emplois liés à l'activité de l'aéroport et plus particulièrement ceux liés au trafic passager (aérien, accueil, sûreté, hôtellerie, commerce, restauration, etc.), la situation continuera à être difficile dans les prochains mois et le nombre d'emplois des plateformes aéroportuaires franciliennes va continuer à se contracter, à minima en 2021. A titre d'illustration, l'aéroport de Paris-CDG a perdu 11 000 emplois depuis le début de la crise passant de 95 000 emplois en mars 2020 à 84 000 emplois en juin 2021.

Malgré cette situation, certains recrutements seront nécessaires à court terme pour assurer une continuité en matière de compétences afin de faire face aux départs en retraite (nombreux au vu de la pyramide des âges des salariés des plateformes aéroportuaires franciliennes) et aux mobilités professionnelles (accéléérées avec la crise sanitaire et la résilience d'autres filières sur le territoire). A partir de 2023, les recrutements devraient s'accélérer fortement pour disposer en 2024 d'un nombre d'emplois à la hauteur du niveau d'activité attendu, qui devrait être proche de celui d'avant crise.



## Une offre de formation territoriale relativement bien adaptée aux spécificités locales

(pages 15 et 16)

Avec une prédominance de l'offre de formation sur les places aéroportuaires franciliennes dans la logistique, le transport et le BTP.

Les places aéroportuaires ont également un enjeu dans le maintien des organismes de formation spécialisés dans les métiers aéroportuaires pour être en anticipation de la reprise attendue.

## L'avenir à moyen-terme des places aéroportuaires franciliennes : entre accompagnement de la reprise du trafic aérien et diversification économique

(pages 17 à 20)

La crise sanitaire a révélé les faiblesses des places aéroportuaires du fait de leurs trop fortes spécialisations. C'est pourquoi, en plus des besoins de compétences liés à la reprise du trafic aérien, elles s'engagent dans un processus de diversification économique qui cherche à développer dans ces lieux de nouvelles activités et compétences.

